

PARI REUSSI!

**Hôpital
d'Alès**

Objectif :
40 000 heures
Réalisé :
58 751 heures



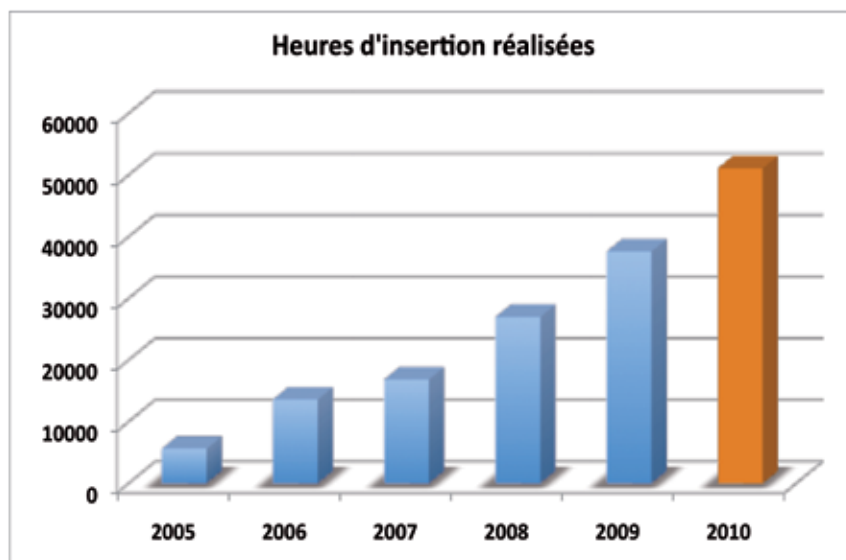
maison
de l'emploi
Grand Alès
Cévennes

Entreprises

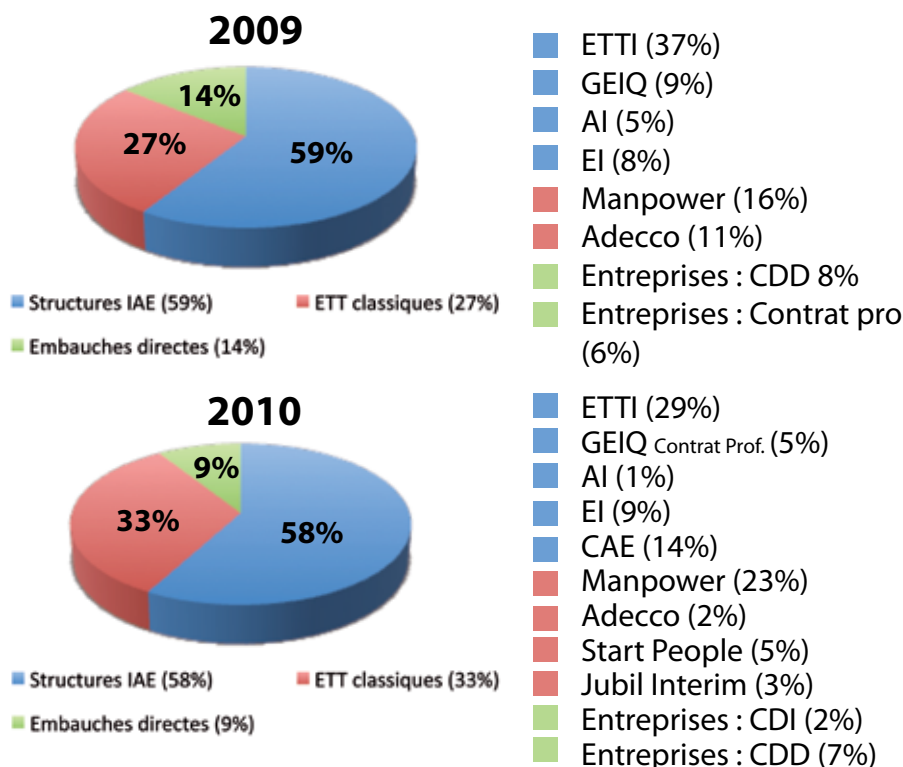


Bilan des heures d'insertion sur chantier de 2005 à 2010

Année de Référence	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total Cumulé
Heures d'insertion réalisées	5606	13590	16851	26969	37587	51101	151705
Nombre de personnes missionnées	22	31	30	52	71	62	268
Nombre de personnes accompagnées et suivies par le CRE	40	60	60	92	103	93	448
Nombre de chantiers avec clauses	2	6	6	7	14	34	69



Répartition par types de structures



62 personnes ont bénéficié de la clause d'insertion.

La durée moyenne des missions en 2009 était de 529 heures, soit 3 mois et demi d'activité. **En 2010, la durée moyenne fait une progression de 56% avec près de 824 heures, soit 5 mois et demi d'activité.**

Près de 51 101 heures ont été réalisées grâce à la clause contre 37 587 heures en 2009. Cela s'explique par la montée en puissance des opérations du Projet de Rénovation Urbaine des quartiers des Cévennes et des Près St Jean. En effet, près de 9000 heures ont été réalisées notamment sur la réhabilitation de la Maison pour Tous.

34 marchés et plus d'une cinquantaine d'entreprises sont concernées par la clause sociale.

De plus, une dizaine de marchés a été lancée au cours de l'année avec une clause d'insertion.

Nous pouvons nous féliciter du travail sur le terrain qui a permis à de nouveaux maîtres d'ouvrages d'insérer la clause d'insertion dans leur marché.



Bilan des heures d'insertion réparties par chantier et résultats en terme d'insertion

	2008	2009	2010
Hôpital d'Alès	14734	20492	19533
Lycée J. Prévert St Christol les Alès	4713	3543	0
Alès et Agglo Grand Alès	948	8575	5795
Ateliers relais l'Habitarelle	2047	0	0
La Grand-Combe : 85 villas aux pelouses	148	148	0
Opérations ANRU	0	2209	17868
SAEM Alès (travaux constructions)	0	0	1370
St Privat (Wx de construction)	0	0	114
St Julien (VRD)	0	0	1640
Logis Cévenol (Evi BTI)	4379	2587	4781
TOTAL	22590	34967	51101

Nombre de personnes positionnées

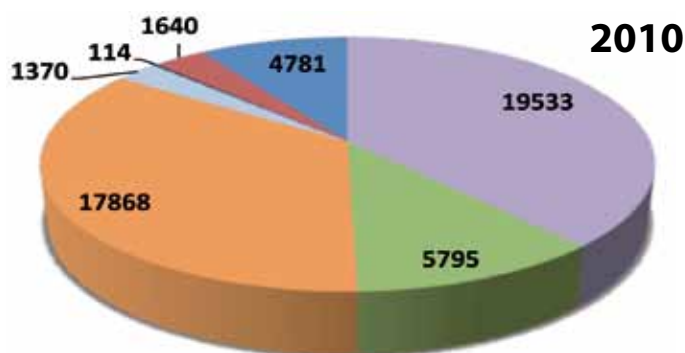
	2009	2010
Intérim Insertion	51	26
Intérim via ETT Classique	29	17
CDI	3	2
CDD + 6 mois	2	2
CDD - 6 mois	5	2
Contrat Professionnalisation	5	3
Contrat d'Apprentissage	1	0
CAE	1	6
Total	97	58

Les résultats sont globalement satisfaisants en 2010, notamment au regard d'une conjoncture économique difficile.

Des résultats également satisfaisants sur l'accompagnement des participants hors clause avec en 2010 :

- 2 Créations d'entreprise
- 2 CDD
- 2 Intérim classique
- 4 Intérim insertion
- 3 Formations qualifiantes
- 3 Formations certifiées
- 1 travaille régulièrement en CESU
- 1 CAE

TOTAL : 18 participants



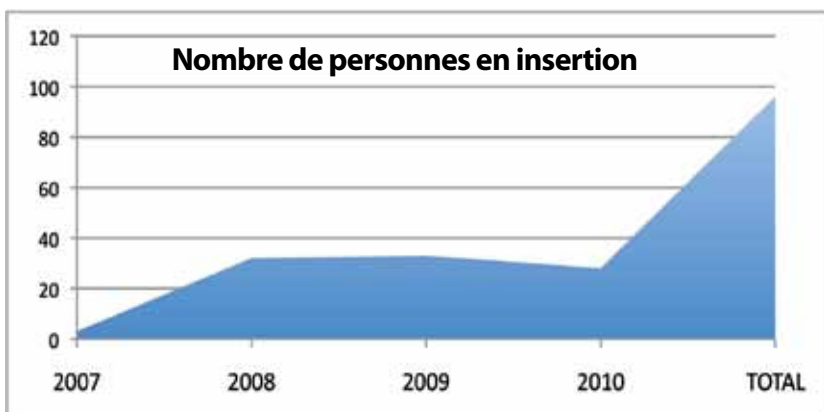
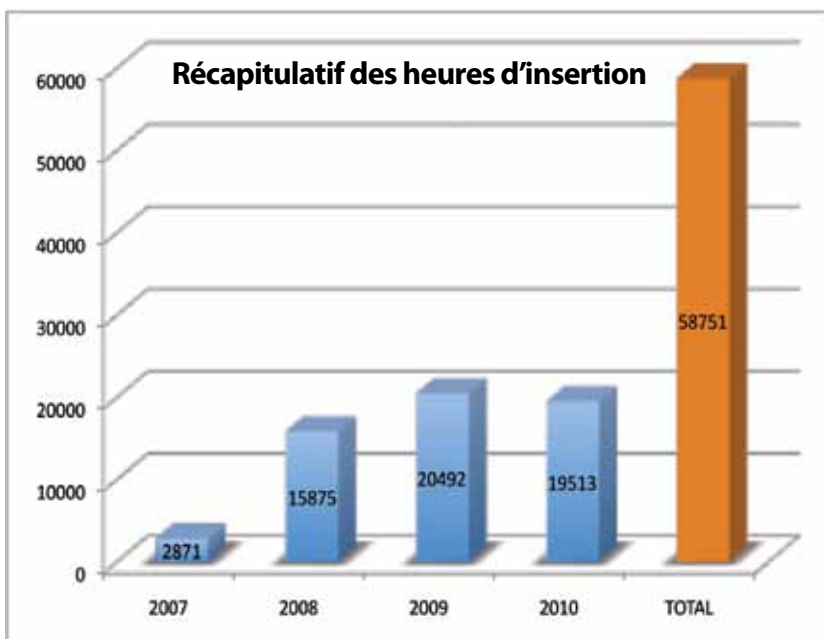
- Hôpital d'Alès
- Alès et Agglo Grand Alès
- Opérations ANRU
- Logis Cévenol
- SAEM Alès
- St Privat
- St Julien

Notre ambition territoriale : 40 000 heures par an

Pour atteindre notre objectif de 40 000 heures d'insertion par an minimum, il nous faudra positionner la clause sur 50 millions d'euros de travaux.

MODE DE CALCUL :

$$\begin{aligned}
 &50 \text{ millions } \text{€} \text{ travaux} \times 40\% \text{ Main d'oeuvre (moyenne)} \\
 &\quad \times 5\% \text{ de Clause Sociale d'Insertion} \\
 &\quad \quad \quad / \text{ (diviser par)} \\
 &\text{Coût horaire moyen d'insertion (25€)} \\
 &= 40\,000 \text{ heures d'insertion}
 \end{aligned}$$



Au 31 décembre 2010, 58 751 heures (soit 148% par rapport au prévisionnel) ont été réalisées sur ce chantier et nous estimons que ce nombre va grossir d'ici la fin du chantier.

En effet, les entreprises continuent, pour certaines, même si leur quota d'heures est dépassé. Elles estiment qu'elles ont encore du travail et donc, pouvoir garder la personne en insertion.

La personne en insertion devient un membre de l'équipe à part entière, de part sa compétence et sa motivation.

Les effets positifs constatés pour les participants sont l'acquisition d'une expérience, une certaine resocialisation et l'acquisition d'un rythme de travail. Dans quelques cas cela a abouti à un emploi durable (CDI, contrat supérieur à 6 mois).

Les bons résultats sont donc la démonstration de l'utilité de la clause d'insertion.

Conclusion

La présence du Chargé de Relations Entreprises du PLIE Cévenol a permis de rassurer l'ensemble des intervenants, car le dispositif est de mieux en mieux intégré et accepté (entreprises, maîtres d'ouvrage et maîtrise d'œuvre).

Les effets positifs sont très importants du fait du nombre d'heures actionnées, cela fait autant d'expérience acquise pour les demandeurs d'emplois.

En terme de parcours d'insertion, les résultats sont encourageants, car il est possible de proposer des réponses à presque tous types de demandes : parcours durables ou courts pour validation de projets.

Grâce aux travaux de veille et d'animation territoriale menés par la Maison de l'Emploi, le nombre d'opérateurs publics intégrant la clause sociale dans les marchés, évolue chaque année.

Il est nécessaire de travailler pour les entreprises qui souhaitent s'engager sur des contrats de professionnalisation. Des compteurs d'heures permettraient de déduire le temps réalisé du contrat de professionnalisation sur les obligations en heures d'insertion.

Le directeur de la Maison de l'Emploi, chargé de promouvoir la clause sociale, mettra en place les procédures nécessaires à la valorisation et à la facilitation des parcours d'insertion durable.

Merci encore à l'ensemble des chefs d'entreprises et des responsables des marchés publics de notre territoire pour cette démarche de développement durable exemplaire.



Max Roustan

Président de la Maison de l'Emploi
Président du Pays Cévennes

